

# COMPTE RENDU

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### 3 MAI 2017

#### OFFICE DE TOURISME

##### Convention d'objectifs

Une convention d'objectifs détaillant le fonctionnement et les moyens de l'Office de Tourisme pour réaliser les missions de service public d'accueil et d'information des touristes ainsi que la promotion touristique va être signée entre la structure et la Commune d'Oz.

##### Modification des statuts

Les statuts approuvés par délibération du 23 juin 2003 vont être modifiés.

#### STATION D'ÉPURATION AQUAVALLÉES

Le SACO a décidé de procéder à la mise aux normes règlementaires et à l'extension de la station d'épuration.

Une enquête publique a eu lieu du 20 mars au 30 avril 2017 au titre de la loi sur l'eau. Un arrêté préfectoral portera autorisation ou refus de ce projet.

Le Conseil approuve le projet de mise aux normes et d'extension en tant que commune raccordée au système de la station d'épuration d'AQUAVALLEES et demande au SACO de mener à bien les opérations d'études et travaux nécessaires à la bonne réalisation du projet.

#### LOCAUX COMMUNAUX

##### Appartement Oz Village – Tarifs de location

Le tarif de location de l'appartement situé à Oz Village est actuellement fixé à 317 € mensuel. Compte tenu que ce logement dispose aujourd'hui d'un garage, le loyer est fixé à 350 € mensuel.

#### TRAVAUX DE VOIRIE – MARCHÉ COLAS

Dans le cadre de la procédure de renouvellement du marché à bons de commande pour travaux de voirie un avis d'appel public à concurrence a été passé dans les affiches de Grenoble et du Dauphiné.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie les 2 mai 2017 a analysé les 2 offres reçues et décidé de retenir la société COLAS avec une minoration de 11% sur le bordereau des prix proposé.

Le Conseil approuve le choix de la Commission d'Appel d'Offres et autorise le Maire à signer l'ensemble des pièces du marché.

#### SPL OZ/VAUJANY – CRAC 2015/2016

Dans le cadre de la délégation de service public pour l'exploitation des remontées mécaniques et du domaine skiable du territoire communal d'Oz, le Président de séance présente au conseil municipal le compte rendu annuel de concession établi par la SPL Oz/Vaujany pour l'exercice d'exploitation 2015/2016.

Le Conseil approuve le CRAC 2015/2016 tel que présenté.

#### QUESTIONS DIVERSES

##### Ventes logements communaux

- Suite à l'offre d'achat de la maison de la Voute au prix de 130 000 € avec engagement de la commune de réaliser dans l'année les travaux d'aménagement du parking, il est décidé de faire une contre proposition à 150 000 € sans condition de travaux du parking.
- Suite à la proposition d'achat du studio 110 au prix de 54 000 €, il est décidé de faire une contre offre à 58 000 €.

##### Mise en place d'un groupe de travail pour étudier avec la SATA le projet d'aménagement du secteur du Pic Blanc.

Le programme de travaux sera intégralement pris en charge financièrement par la SATA et devra être réalisé pour une mise en service fin 2018.